

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

1 Identification

1.1 Identificateur de produit

Marque commerciale

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Code(s) de produit(s)

66118, 66218, 66318, 66418, 66518, 66818, 65718,
65818, 65918

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Peinture

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

P.O.R. Products
38 Portman Road
New Rochelle NY 10801
Etats-Unis

Téléphone: +1 914-636-0700
e-mail: support@porproducts.com
Site web: www.porproducts.com

e-mail (personne compétente)

support@porproducts.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service d'information d'urgence

1-800-255-3924
ChemTel Inc.

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon SGH

Rubrique	Classe de danger	Catégorie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
2.3	aérosols	1	Aérosol 1	H222,H229
3.2	corrosion cutanée/irritation cutanée	2	Skin Irrit. 2	H315
3.3	lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux	2	Eye Irrit. 2	H319
3.4S	sensibilisation cutanée	1	Skin Sens. 1	H317
3.6	cancérogénicité	2	Carc. 2	H351
3.8D	toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (effets narcotiques, somnolence)	3	STOT SE 3	H336

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage

- Mention danger
d'avertissement

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

- Pictogrammes

GHS02, GHS07, GHS08

**- Mentions de danger**

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

- Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans des installations de combustion industrielles.

- Composants dangereux pour l'étiquetage

bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane, 4-méthylpentan-2-one, acétone, 1-méthoxy-2-propanol

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB**Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.**Propriétés perturbant le système endocrinien**Contient un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.**3 Composition/ information sur les ingrédients****3.1 Substances**

Non pertinent (mélange)

3.2 Mélanges

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

Description du mélange

Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH
acétone	No CAS 67-64-1	30 – < 60	Flam. Liq. 2 / H225 Eye Irrit. 2 / H319 STOT SE 3 / H336
1-méthoxy-2-propanol	No CAS 107-98-2	30 – < 60	Flam. Liq. 3 / H226 STOT SE 3 / H336
bis-[4-(2,3-époxypoxy)phényl]propane	No CAS 1675-54-3	30 – < 60	Skin Irrit. 2 / H315 Eye Irrit. 2 / H319 Skin Sens. 1 / H317
acétate de n-butyle	No CAS 123-86-4	5 – < 10	Flam. Liq. 3 / H226 STOT SE 3 / H336
butanone	No CAS 78-93-3	5 – < 10	Flam. Liq. 2 / H225 Eye Irrit. 2 / H319 STOT SE 3 / H336
4-méthylpentan-2-one	No CAS 108-10-1	1 – < 5	Flam. Liq. 2 / H225 Acute Tox. 3 / H331 Eye Irrit. 2 / H319 Carc. 2 / H351 STOT SE 3 / H336

Remarques

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16

4 Premiers soins

4.1 Description des premiers secours

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Dans les cas de l'irritation des voies respiratoires consulter un médecin. Fournir de l'air frais.

Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets narcotiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Moyens d'extinction

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

Moyens d'extinction appropriés

L'eau pulvérisée, Poudre BC

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air inflammable/explosif possible.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé. En cas de déversement dans un cours d'eau ou égout, en informer l'autorité responsable.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

7 Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Gérer les risques associés

- Risques d'inflammabilité

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Protéger du rayonnement solaire.

- Compatibilités en matière de conditionnement

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)

Pays	Nom de l'agent	No CAS	Identifi- ficateur	VME [ppm]	VME [mg/m³]	VLCT [ppm]	VLCT [mg/m³]	VP [ppm]	VP [mg/m³]	Men- tion	Source
CA	1-méthoxy-2-propanol (PGME)	107-98-2	OEL (BC)	50		100					"BC Regulation"
CA	1-méthoxy-2-propanol (PGME)	107-98-2	OEL (ON-MoL)	50		100					MoL
CA	1-méthoxypropan-2-ol (1-méthoxy-2-propanol)	107-98-2	OEL (AB)	100	369	150	553				OHS Code
CA	éther monométhyl- lique de propylène- glycol	107-98-2	PEV/VE A		50		100				Regulation OHS
CA	méthylisobutylcétone	108-10-1	OEL (BC)	20		75					"BC Regulation"
CA	méthylisobutylcétone	108-10-1	OEL (ON-MoL)	20		75					MoL
CA	méthylisobutylcétone	108-10-1	PEV/VE A	20		75					Regulation OHS
CA	méthylisobutylcétone (hexon)	108-10-1	OEL (AB)	50	205	75	307				OHS Code
CA	acétate de n-butyle	123-86-4	OEL (AB)	150	713	200	950				OHS Code
CA	acétate de n-butyle	123-86-4	OEL (BC)	50		150					"BC Regulation"
CA	acétate de n-butyle	123-86-4	OEL (ON-MoL)	50		150					MoL
CA	acétate de n-butyle	123-86-4	PEV/VE A	50		150					Regulation OHS

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)											
Pays	Nom de l'agent	No CAS	Identificateur	VME [ppm]	VME [mg/m³]	VLCT [ppm]	VLCT [mg/m³]	VP [ppm]	VP [mg/m³]	Mention	Source
CA	acétone	67-64-1	OEL (AB)	500	1,200	750	1,800				OHS Code
CA	acétone	67-64-1	OEL (BC)	250		500					"BC Regulation"
CA	acétone	67-64-1	OEL (ON-MoL)	250		500					MoL
CA	acétone	67-64-1	PEV/VE A	250		500					Regulation OHS

Mention

- VLCT valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)
- VME valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)
- VP valeur plafond au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition (ceiling value)

DNEL pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
acétone	67-64-1	DNEL	1,210 mg/m³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
acétone	67-64-1	DNEL	2,420 mg/m³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets locaux
acétone	67-64-1	DNEL	186 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	DNEL	369 mg/m³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	DNEL	553.5 mg/m³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets systémiques
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	DNEL	553.5 mg/m³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets locaux
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	DNEL	183 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	DNEL	4.93 mg/m³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	DNEL	0.75 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

PNEC pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
acétone	67-64-1	PNEC	10.6 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
acétone	67-64-1	PNEC	1.06 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
acétone	67-64-1	PNEC	100 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
acétone	67-64-1	PNEC	30.4 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
acétone	67-64-1	PNEC	3.04 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
acétone	67-64-1	PNEC	29.5 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	PNEC	10 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	PNEC	1 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	PNEC	100 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	PNEC	52.3 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	PNEC	5.2 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	PNEC	4.59 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	PNEC	0.006 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	PNEC	0.001 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	PNEC	10 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	PNEC	0.341 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	PNEC	0.034 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	PNEC	0.065 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

Protection de la peau

- Protection des mains

Porter des gants de protection.

- Mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pom-mades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection respiratoire

Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide, solide, gazeux (aérosol vaporisé)
Couleur	selon la fiche de produit
Odeur	caractéristique
Point de fusion/point de congélation	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-45 – 40 °F à 1 atm
Inflammabilité	aérosol inflammable selon les critères du SGH
Limites inférieure et supérieure d'explosion	1.48 % vol - 13.74 % vol
Point d'éclair	-42 °F
Température d'auto-inflammabilité	464 °F (température d'inflammation spontanée des liquides et des gaz)
Température de décomposition	non pertinent
(valeur de) pH	non déterminé
Viscosité cinématique	non pertinent
Solubilité(s)	non déterminé

Coefficient de partage

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	cette information n'est pas disponible
---	--

Pression de vapeur	729 kPa à 122 °F
--------------------	------------------

Densité et/ou densité relative

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

Densité	810 kg/m ³
Densité de vapeur relative	des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles

Caractéristiques des particules	non pertinent (aérosol)
---------------------------------	-------------------------

9.2 VOC Content g/L

Informations concernant les classes de danger physique

Aérosols

- Composants (inflammable)	66 %
----------------------------	------

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en agent propulseur	0 %
----------------------------	-----

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles". Le mélange contient une (des) substance(s) réactives. Risque d'allumage.

10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Conserver à l'écart de la chaleur.

Indications comment éviter des incendies et des explosions

Protéger du rayonnement solaire.

10.5 Matières incompatibles

Combustibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

11 Données toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Classification selon SGH

Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

SGH des Nations unies, annexe 4: Peut être nocif en cas d'ingestion ou par contact cutané.

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants

Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	ETA
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	oral	4,277 mg/kg
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	cutané	>2,000 mg/kg
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	oral	>2,000 mg/kg
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	cutané	>2,000 mg/kg
4-méthylpentan-2-one	108-10-1	inhalation: vapeur	11 mg/l/4h

Corrosion/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

12 Données écologiques

12.1 Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aquatique (aiguë) des composants

Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
acétone	67-64-1	LC50	8,120 mg/l	poisson	96 h
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	LC50	<10,000 mg/l	poisson	96 h
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	LC50	2.4 mg/l	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	24 h
bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	EC50	1.7 mg/l	daphnia magna	48 h
acétate de n-butyle	123-86-4	LC50	18 mg/l	poisson	96 h

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

Toxicité aquatique (aiguë) des composants

Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
acétate de n-butyle	123-86-4	EC50	18 mg/l	poisson	96 h
acétate de n-butyle	123-86-4	ErC50	335 mg/l	algue	24 h
4-méthylpentan-2-one	108-10-1	LC50	>179 mg/l	poisson	96 h
4-méthylpentan-2-one	108-10-1	EC50	>200 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h

Toxicité aquatique (chronique) des composants

Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
acétone	67-64-1	EC50	61.15 g/l	micro-organismes	30 min
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	ErC50	>1,000 mg/l	algue	7 d
acétate de n-butyle	123-86-4	EC50	34.2 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d
acétate de n-butyle	123-86-4	LC50	43.5 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d

12.2 Persistance et dégradabilité

Des données ne sont pas disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Contient un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.7 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

13 Données sur l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses). Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

Remarques

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

RTMD de l'ONU	UN 1950
Code IMDG	UN 1950
OACI-IT	UN 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

RTMD de l'ONU	AÉROSOLS
Code IMDG	AEROSOLS
OACI-IT	Aerosols, flammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

RTMD de l'ONU	2.1
Code IMDG	2.1
OACI-IT	2.1

14.4 Groupe d'emballage

pas attribué

14.5 Dangers pour l'environnement

Matières dangereuses pour l'environnement (environnement aquatique)	dangereux pour le milieu aquatique bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane
---	---

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Il n'y a aucune information additionnelle.

14.7 Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

Informations relatives au transport - Réglementations nationales - Informations supplémentaires (UN RTDG)

Numéro ONU	1950
Classe	2.1
Dangers pour l'environnement	OUI (dangereux pour le milieu aquatique)
Étiquette(s) de danger	2.1



Dispositions spéciales (DS)	63, 190, 277, 327, 344, 381, 959 (UN RTDG)
Quantités exceptées (EQ)	E0 (UN RTDG)
Quantités limitées (LQ)	1 L (UN RTDG)

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires

Polluant marin	OUI (dangereux pour le milieu aquatique)
----------------	--

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

Étiquette(s) de danger 2.1



Dispositions spéciales (DS) 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959

Quantités exceptées (EQ) E0

Quantités limitées (LQ) 1 L

EmS F-D, S-U

Catégorie de rangement (stowage category) -

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires

Dangers pour l'environnement OUI (dangereux pour le milieu aquatique)

Étiquette(s) de danger 2.1



Dispositions spéciales (DS) A145, A167

Quantités exceptées (EQ) E0

Quantités limitées (LQ) 30 kg

15 Informations sur la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales (États-Unis)

Superfund Amendment and Reauthorization Act (SARA TITLE III)

- The List of Extremely Hazardous Substances and Their Threshold Planning Quantities (EPCRA Section 302, 304)

aucun des composants n'est énuméré

- Specific Toxic Chemical Listings (EPCRA Section 313)

Toxics Release Inventory

Nom de la substance	No CAS	Remarques	Effective date
4-méthylpentan-2-one	108-10-1		1987-01-01

Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (CERCLA)

- List of Hazardous Substances and Reportable Quantities (CERCLA section 102a) (40 CFR 302.4)

Nom de la substance	No CAS	Remarques	Statutory code	Final RQ pounds (Kg)
acétone	67-64-1		4	5000 (2270)
4-méthylpentan-2-one	108-10-1		3 4	5000 (2270)
acétate de n-butyle	123-86-4		1	5000 (2270)

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

Légende

- 1 "1" indicates that the statutory source is section 311(b)(2) of the Clean Water Act
 3 "3" indicates that the source is section 112 of the Clean Air Act
 4 "4" indicates that the source is section 3001 of the Resource Conservation and Recovery Act (RCRA)

Clean Air Act

aucun des composants n'est énuméré

Right to Know Hazardous Substance List

- Cleaning Product Right to Know Act Substance List (CA-RTK)

Nom de la substance	No CAS	Functionality	Authoritative Lists
acétone	67-64-1		ATSDR Neurotoxicants
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2		IRIS Neurotoxicants OEHHA RELs
1-méthoxy-2-propanol			CA TACs
butanone	78-93-3		ATSDR Neurotoxicants CA TACs OEHHA RELs
4-méthylpentan-2-one	108-10-1		CA NLS CA TACs IARC Carcinogens - 2B Prop 65

- Toxic or Hazardous Substance List (MA-TURA)

Nom de la substance	No CAS	DEP CODE	PBT / PFAS / HHS / LHS	PBT / PFAS / HHS Thre- shold	De Minimis Concen- tration Threshold
acétone	67-64-1				1.0 %
4-méthylpentan-2-one	108-10-1				0.1 %
acétate de n-butyle	123-86-4		LHS		1.0 %
butanone	78-93-3				1.0 %
1-méthoxy-2-propanol		1022			1.0 %

- Hazardous Substances List (MN-ERTK)

Nom de la substance	No CAS	Références	Remarques
acétone	67-64-1	A, N, O	
4-méthylpentan-2-one	108-10-1	A, O	
4-méthylpentan-2-one	108-10-1	A, N, O	
acétate de n-butyle	123-86-4	A, O	
butanone	78-93-3	A, N, O	
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	A	

Légende

- A American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH), "Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents and Biological Exposure Indices for 1992-93", available from ACGIH
 N National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH), "Recommendations for Occupational Safety and Health Standards,"

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

Légende

August 1988, available from NIOSH, Publications Dissemination Office, Division of Standards Development and Technology Transfer

- O Occupational Safety and Health Administration (OSHA), Safety and Health Standards, Code of Federal Regulations, title 29, part 1910, subpart Z, "Toxic and Hazardous Substances, 1990." General information: Minnesota Department of Labor and Industry, Occupational Safety and Health Division

- Hazardous Substance List (NJ-RTK)

Nom de la substance	No CAS	Remarques	Classifications
acétone	67-64-1		F3
4-méthylpentan-2-one	108-10-1		F3 R1
acétate de n-butyle	123-86-4		F3
butanone	78-93-3		F3
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2		F3
1-méthoxy-2-propanol			

Légende

F3 Flammable - Third Degree

R1 Reactive - First Degree

- Hazardous Substance List (Chapter 323) (PA-RTK)

Nom selon l'inventaire	No CAS	Classification
2-PROPANONE	67-64-1	E
2-PENTANONE, 4-METHYL-	108-10-1	E
ACETIC ACID, BUTYL ESTER	123-86-4	E
2-BUTANONE	78-93-3	E
2-PROPANOL, 1-METHOXY-	107-98-2	
GLYCOL ETHERS		E

Légende

E Environmental hazard

- Hazardous Substance List (RI-RTK)

Nom de la substance	No CAS	Références
acétone	67-64-1	T, F
4-méthylpentan-2-one	108-10-1	T, F
4-méthylpentan-2-one	108-10-1	T, F
4-méthylpentan-2-one	108-10-1	T, F
4-méthylpentan-2-one	108-10-1	T, F
acétate de n-butyle	123-86-4	T, F
butanone	78-93-3	T, F
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	T

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

Légende

F Flammability (NFPA®)
T Toxicité (ACGIH®)

California Environmental Protection Agency (Cal/EPA): Proposition 65 - Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986

Proposition 65 List of chemicals

Nom selon l'inventaire	No CAS	Remarques	Type of the toxicity
méthylisobutylcétone	108-10-1		cancer
méthylisobutylcétone (MIBK)	108-10-1		developmental

Orientations disponibles spécifiques au niveau de l'industrie ou du secteur

NPCA-HMIS® III

Hazardous Materials Identification System (système d'identification des matières dangereuses). American Coatings Association (association américaine des fabricants de revêtements).

Catégorie	Évaluation	Description
Chronic	*	chronic (long-term) health effects may result from repeated overexposure
Health	2	temporary or minor injury may occur
Flammability	1	material that must be preheated before ignition can occur
Physical hazard	0	material that is normally stable, even under fire conditions, and will not react with water, polymerize, decompose, condense, or self-react. Non-explosive
Personal protection	-	

NFPA® 704

Système normalisé d'identification des dangers présentés par des substances en vue des interventions d'urgence.

Catégorie	Degré de danger	Description
Flammability	1	material that must be preheated before ignition can occur
Health	2	material that, under emergency conditions, can cause temporary incapacitation or residual injury
Instability	0	material that is normally stable, even under fire conditions
Special hazard		

Réglementations nationales (Canada)

Liste intérieure des substances (LIS)/Liste extérieure des substances (LES)

Tous les composants sont énumérés ou exemptés de la liste.

Inventaires nationaux

Pays	Inventaire	Status
AU	AIIC	tous les composants sont énumérés
CA	DSL	tous les composants sont énumérés
CN	IECSC	tous les composants sont énumérés

POR-15 2K SPRAY HEAVY DUTY AEROSOL

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2026-06-29

Pays	Inventaire	Status
EU	ECSI	tous les composants sont énumérés
EU	REACH Reg.	tous les composants sont énumérés
JP	CSCL-ENCS	tous les composants sont énumérés
JP	ISHA-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
KR	KECI	tous les composants sont énumérés
MX	INSQ	les composants ne sont pas tous énumérés
NZ	NZIoC	tous les composants sont énumérés
PH	PICCS	tous les composants sont énumérés
TR	CICR	tous les composants sont énumérés
TW	TCSI	tous les composants sont énumérés
US	TSCA	tous les composants sont énumérés (ACTIVE)

Légende

AIIC	Australian Inventory of Industrial Chemicals
CICR	Chemical Inventory and Control Regulation
CSCL-ENCS	List of Existing and New Chemical Substances (CSCL-ENCS)
DSL	Liste intérieure des substances (LIS)
ECSI	CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP)
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China
INSQ	National Inventory of Chemical Substances
ISHA-ENCS	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ISHA-ENCS)
KECI	Korea Existing Chemicals Inventory
NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
PICCS	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
REACH Reg.	substances enregistrées REACH
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory
TSCA	Toxic Substances Control Act

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

16 Autres informations

Principales références bibliographiques et sources de données

Règlement sur les produits dangereux (RPD)
 SOR/2022-272: Règlement modifiant le Règlement sur les produits dangereux (SGH, septième édition révisée)
 Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.
 Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.